

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EFS
Établissement français du sang

**Décision n° DS 2010-16 du 9 juin 2010 portant délégation de signature
à l'Établissement français du sang**

NOR : SASO1030514S

Le président,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;

Vu le décret du 24 avril 2009 portant nomination du président de l'Établissement français du sang ;

Vu la décision n° N 2010-18 du président de l'Établissement français du sang en date du 9 juin 2010 nommant Mme Isabelle DESBOIS aux fonctions de directrice des activités associées de l'Établissement français du sang,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Isabelle DESBOIS, directrice des activités associées de l'Établissement français du sang, à l'effet de signer, au nom du président de l'Établissement français du sang et dans la limite de ses attributions, les bons de commande d'un montant inférieur à 5 000 € HT et certifier le service fait.

Article 2

La présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, entrera en vigueur le 14 juin 2010.

Fait à Saint-Denis, le 9 juin 2010.

Le président,
PR G. TOBELEM